

FONDATION VINCENT VAN GOGH ARLES

ADHÉSIONS

Soutenez la Fondation



C'est à Arles que Vincent van Gogh produisit ses œuvres les plus emblématiques qui, par leur modernité, ont influencé l'art du XX^e siècle. C'est également à Arles que Van Gogh rêvait de fonder un « Atelier du Midi ». Près de 130 ans après, la Fondation Vincent van Gogh Arles propose un éclairage différent sur le génie créatif du maître hollandais en confrontant son œuvre à la création actuelle. Avec 150 000 visiteurs, près de 150 groupes scolaires accueillis, dix artistes exposés autour de Vincent van Gogh et un programme riche d'activités et événements, dont un symposium Van Gogh-Duchamp, la Fondation Vincent van Gogh Arles est devenue dès sa première année un acteur culturel et social majeur de la région.

C'EST DANS CET ÉLAN QUE LA FONDATION VOUS INVITE AUJOURD'HUI À VOUS ASSOCIER À SA PROGRAMMATION ARTISTIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE, DESTINÉE À UN LARGE PUBLIC.

En soutenant la Fondation, vous contribuez à la production des expositions temporaires consacrées à Vincent van Gogh et à l'art contemporain, à l'accès à la culture pour tous et à la création de nouveaux programmes d'activités culturelles et éducatives.

MEMBRE ACTIF, vous bénéficiez :

- ★ d'un laissez-passer annuel nominatif, (deux laissez-passer pour les MEMBRE ACTIF DUO)
- ★ d'un accès prioritaire aux expositions et événements,
- ★ de 5% de remise sur les livres à la librairie,
- ★ de 10% de remise sur les produits de la boutique (hors éditions d'artiste),
- ★ d'invitations aux vernissages de nos expositions,
- ★ d'invitations aux vernissages des expositions de nos partenaires (Collection Lambert en Avignon, Carré d'Art Musée d'Art contemporain de Nîmes).

MEMBRE BIENFAITEUR, vous bénéficiez :

- en plus des avantages des membres actifs,
- ★ d'un catalogue par exposition remis lors des vernissages,
- ★ d'une invitation au cocktail annuel des membres,
- ★ de 10% de remise sur les éditions limitées d'artistes.

ENTREPRISE BIENFAITRICE, vous bénéficiez :

- en plus des avantages des membres bienfaiteurs (2 laissez-passer annuels et 10 entrées par an), de matériel de communication attestant de votre soutien, de la mention du nom de votre entreprise comme entreprise bienfaitrice sur notre site internet.



FORMULAIRE D'ADHÉSION

- MEMBRE ACTIF SOLO 100 €
- MEMBRE ACTIF DUO 120 €

- MEMBRE BIENFAITEUR SOLO 250 €
- MEMBRE BIENFAITEUR DUO 300 €

- ENTREPRISE BIENFAITRICE 500 €

Vous pouvez également effectuer votre adhésion sur www.eticket-fvvga.com

MODE DE PAIEMENT

- Chèque (à envoyer avec le formulaire à l'adresse figurant ci-dessous)
- Virement bancaire

RIB IBAN FR76 3000 3001 2000 0372 6380 995 BIC SOGEFRPP

REÇU FISCAL⁽¹⁾

- Je suis contribuable domicilié en France et souhaite recevoir un reçu fiscal

INFORMATIONS PERSONNELLES⁽²⁾

Nom* :

Prénom* :

Date de Naissance :

E-mail :

Téléphone :

Adresse* :

Ville* :

Code Postal* :

Pays* :

* Informations à renseigner obligatoirement

(1) Le reçu fiscal ouvre droit à :

Pour les particuliers : une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant et dans la limite de 20 % du revenu imposable effectués par les contribuables domiciliés en France. Pour les entreprises : une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant figurant sur le reçu fiscal, dans la limite annuelle de 0,5% du chiffre d'affaires. Références : loi n°2003-1311 du 01/08/2003 en faveur du mécénat, loi de programmation n°2005-32 du 18/01/2005., articles 200 et 238 du Code Général des Impôts.

(2) Nous avons besoin de vos coordonnées personnelles pour pouvoir vous envoyer un reçu fiscal. Conformément à la loi française (loi du 06/01/1978), vous pouvez accéder, modifier et supprimer vos informations personnelles sur demande à : Fondation Vincent van Gogh Arles 20, rue de la Liberté 13200 Arles | contact@fvvga.org

FONDATION VINCENT VAN GOGH ARLES
20, RUE DE LA LIBERTÉ, 13200 ARLES, FRANCE
FONDATION-VINCENTVANGOGH-ARLES.ORG
MEMBERS@FVVGA.ORG + 33 (0)4 90 93 49 36